

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Nécrologie: † J. Kanivé (Luxembourg).* — **Vaud:** *Postes au concours. — Problèmes scolaires. — Cours de dessin à la craie.* — **Neuchâtel:** *Rapport sur l'activité de section. — Démissions. — Séance du Comité central. — Humour.* — **Jura bernois:** *Nécrologie: † Jules Bourquin. — Fondation Berset-Muller. — Communiqué.*

PARTIE CORPORATIVE

NÉCROLOGIE

J. KANIVE (Luxembourg)

La Fédération générale des Instituteurs luxembourgeois nous a fait part naguère du décès de son président, J. Kanivé, instituteur à Esch-Alzette, emporté à l'âge de 52 ans. Nous présentons à nos collègues luxembourgeois les condoléances sincères des instituteurs de la Suisse romande.

G. W.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Délai : 14 juillet.

Instituteurs primaires : **Donatyre et Seigneux.** Pour les deux postes, entrée en fonctions : 1er novembre 1951.

Institutrices primaires : **Luins-Vinzel et Palézieux.** Pour les deux postes, entrée en fonctions : 1er novembre 1951.

Institutrices semi-enfantines : **Begnins.** Entrée en fonctions : 1er novembre 1951. — **Villarzel.** (Avec enseignement de la couture.) Entrée en fonctions : 1er novembre 1951. Obligation d'habiter le collège.

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Bussigny sur Morges.** (6 h.) **Ste-Croix** (Le Château, 6 h.)

Délai : 21 juillet.

Institutrices primaires : **Cudrefin. Etoy. Peyres-Possens.** Pour les deux derniers postes, entrée en fonctions : 1er novembre 1951.

Délai : 25 juillet.

Institutrice primaire : **Corseaux.** Entrée en fonctions : 1er oct. 1951.

PROBLÈME SCOLAIRE

« Il y a un problème scolaire, important, essentiel. Et ce ne sont pas les éducateurs, ni les autorités qui le posent, mais la vie elle-même, les circonstances, les réalités quotidiennes. »

Tel est le début de la causerie de M. André Chabloz, rédacteur de l'Éducateur, à la conférence des maîtres du Cercle de Montreux. Étaient également présents les maîtres secondaires de la Ville, une large représentation des autorités municipales, scolaires, et de la députation du Cercle.

Avant de résumer la causerie de notre collègue, je tiens à préciser les points suivants :

Délégué du Conseil fédéral à l'Unesco (Bruxelles 1950), M. Chabloz a eu l'occasion d'entrer là-bas en contact avec les délégués d'autres pays. Il est donc particulièrement bien placé pour parler, en comparaison de ce qui se fait en dehors de nos frontières, du problème scolaire dans notre pays, et plus spécialement dans notre canton.

D'autre part, n'oublions pas que Chabloz n'est pas un « ancien » instituteur, mais au contraire un vrai praticien, puisqu'il est titulaire d'une classe à Lausanne.

Le prestige de la Suisse au point de vue scolaire est grand à l'étranger où on lit les ouvrages de Claparède, Ferrière, Bovet, Piaget. Cependant, nous savons, nous Vaudois, que leurs théories ne sont guère en faveur chez nous. Un autre point a frappé notre collègue Chabloz. C'est l'actualité des manuels à l'étranger. Ils sont renouvelés tous les cinq ou six ans : textes nouveaux, illustrations nouvelles, questionnaires nouveaux.

Passant à la vie scolaire dans notre canton, notre collègue parle avec franchise des faiblesses du corps enseignant : confiance excessive dans notre réputation, solitude des maîtres enfermés dès 20 ans avec des enfants, solidarité professionnelle insuffisante. Que de forces perdues, en effet, par ce défaut d'entraide !

Et les enfants ? Ils pensent davantage aux notes, matérialisation de leur activité scolaire, qu'à leur activité future. Ils sont distraits par la radio, le ciné, les sociétés, les sports, les journaux. Ils ont souvent l'air désabusé et sont bien près de nous dire au début de l'année : Encore une à user...

Et si nos autorités communales sont en général bienveillantes, elles manquent souvent d'information, et accordent une importance exagérée aux « résultats ».

Or, il existe deux attitudes qu'il faut signaler à tous les responsables de l'école : **Éducation fonctionnelle** et **éducation pratique**. La première répond aux besoins de l'enfant, et toute la question est de savoir ce qu'il **peut** apprendre. Tandis que la seconde répond aux besoins de la société et se demande ce que l'enfant **doit** apprendre.

Comment concilier ces deux éducations ? On arrive à la conclusion qu'il faut un programme minimum et un programme de développement. L'activité scolaire doit comprendre deux parties : le **drill** et le **travail de recherche personnel**.

Le drill, que l'on pourrait appeler aussi exercice d'accoutumance (terme moins péjoratif) est, quoi qu'on en dise, indispensable. Il y a un drill de la lecture, de l'orthographe, du calcul, de l'élocution. Il doit être considéré comme un moyen, l'acquisition d'un pouvoir. D'aucuns le considèrent comme une fin. C'est là grave erreur.

Vient ensuite le travail de recherche personnel. Sa place doit être importante dans l'activité scolaire, mais il faut pour cela : fiches de développement, documents photographiques, en résumé toute une bibliothèque de travail à disposition des enfants.

M. Chabloz pense en outre que l'étude du milieu doit être reprise en fin de scolarité. Un éducateur contemporain n'a-t-il pas écrit : « L'étude du milieu humain développe le sens de la solidarité par la révélation du travail et de la peine des hommes, par l'étude concrète de la vie publique et de la vie sociale. Nos grands élèves seraient mieux à même de comprendre certains problèmes d'histoire économique s'ils avaient étudié le développement économique local et régional (sociétés de laiterie, de battoir, d'améliorations foncières, d'irrigation, etc.)

Pour établir un programme adapté aux possibilités des enfants, pour mettre au point des techniques nouvelles (travail individualisé, travail en équipes, coopératives scolaires, etc.), il est nécessaire de créer des classes expérimentales. A Genève, l'Ecole du Mail existe depuis fort longtemps. A Neuchâtel, il y a 7 classes expérimentales.

Nous ne résistons pas au plaisir de citer la fin de la causerie.

« A quoi bon ces principes s'ils ne sont vivifiés par une pensée sans cesse généreuse qui anime toute notre activité. Cette pensée s'inspire de l'exemple du plus grand des éducateurs qui nous a appris un absolu désintéressement. N'attendons aucune reconnaissance. Le don de soi est une récompense suffisante. Prenons garde surtout de ne pas mettre nos élèves au service de notre propre réputation. Aimons-les pour eux-mêmes, les doués comme les déshérités, plus particulièrement les déshérités. On ménage bien les infirmes. Pourquoi malmener et humilier les inférieurs de l'intelligence ? Car rien n'est plus émouvant dans ce monde qu'un enfant quel qu'il soit, et nous avons l'énorme privilège de partager notre vie avec la sienne. Montrons-leur à tous, et toujours, des égards. Ils en ont tous profondément besoin. L'attitude de l'école qui respecte de plus en plus l'enfant est juste ; car ce respect, c'est l'amour. »

Tout cela dit sans passion aucune, avec le seul souci d'être vrai. Aussi engageons-nous vivement les sections S. P. V. à inscrire la conférence de notre rédacteur à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée.

M. C.

COURS DE DESSIN A LA CRAIE

C'est le moment de parler de ce cours, bien qu'il n'ait pu être donné encore à toutes celles qui s'y étaient inscrites, les dernières séances étant renvoyées à l'automne.

Le Département de l'instruction publique qui l'organisait, à la demande de l'Association des maîtresses d'école enfantine, en avait confié la direction à M. Pahud, professeur à l'Ecole normale.

Après de nombreux essais et observations dans les classes d'application, ce dernier a pu mettre à la disposition des maîtresses d'école enfantine un certain nombre d'expériences intéressantes et des conseils précieux, grâce aussi à sa connaissance approfondie de la technique décorative.

Aussi est-ce avec empressement que les institutrices ont répondu à l'invitation du Département (environ 90 inscriptions).

Les participantes ont pu s'initier aux techniques du dessin à la craie de couleur, de la décoration au moyen de papiers déchirés et collés, et enfin de la peinture à la gouache.

Le cours donné en deux séances d'un mercredi après-midi a été répété plusieurs fois.

Les organisateurs auront sans doute été heureux de voir avec quel entrain les maîtresses d'école enfantine ont consacré deux après-midi à se perfectionner pour leurs élèves.

Certaines sont venues de loin, jusqu'à la salle de dessin de l'Ecole normale, payant elles-mêmes leurs déplacements. Aucune d'elles n'a regretté la dépense occasionnée par ces deux voyages à Lausanne, mais je me dis que, puisque les cours de gymnastique et de ski sont subventionnés, il aurait été juste de payer les déplacements de ces collègues venues de Vaulion, d'Avenches ou de Sainte-Croix, par exemple.

On me répondra que les cours de gymnastique et de ski sont subventionnés par le Département militaire, que les crédits de ce département sont plus importants que ceux du Département de l'instruction publique, je serais bien obligée de m'incliner, mais je ne peux m'empêcher de dire, comme disent parfois mes élèves : « c'est mal fait ! »

Mais revenons au cours lui-même : c'était très réconfortant de découvrir, grâce à M. Pahud, que l'on était capable de créer ou d'imaginer des jolies choses et surtout qu'il n'est pas très compliqué de lancer nos petits dans ce travail.

Nous exprimons notre gratitude au Département, organisateur du cours, à M. Pahud, et au Comité de l'Association.

M. Mt.

NEUCHÂTEL

RAPPORTS SUR L'ACTIVITÉ DES SECTIONS EN 1950

Nous ne pouvons faire paraître au complet les six rapports des présidents de district et ne répéterons pas, en particulier, les nouvelles que nous avons eues au cours de l'année par les correspondants de section. Au reste, nous n'avons encore reçu que deux rapports.

Val-de-Travers. C'est M. André Jeanneret qui reprit des mains de M. Hügli, nommé au C. C., la direction de cette section dès le 2e trimestre. Il le fit très bien, avec conscience et savoir-faire.

M. Jeanneret rend hommage à l'enthousiasme et au dévouement de son prédécesseur. Il relate une activité très réjouissante due à l'appui total que lui assura tout le comité.

Six assemblées générales assez bien revêtues.

La part réservée à la culture des membres a compris :

- a) Une causerie fort intéressante de M. Maurice Thiébaud, professeur de dessin à Neuchâtel, sur ses expériences dans cet enseignement, complétée par une magnifique exposition de travaux d'élèves ;

- b) une veillée littéraire et musicale avec le concours de M. P. Hostettler, professeur de diction, de Mlle Jane Polonghini, pianiste et de M. A. Jeanneret, violoniste. Atmosphère des plus sympathiques. Aimable collation, servie en fin de séance ;
- c) un voyage de six jours en Alsace où les participants ont trouvé grand plaisir.

Enfin, laissons parler l'auteur du rapport :

« Deux préoccupations importantes ont dominé l'activité de la S. P. N. pendant l'année 1950 :

» la revision et la stabilisation de nos traitements et

» le projet de l'affiliation de la S. P. N. à la V.P.O.D.

» Préoccupations matérielles qui, malheureusement, font trop souvent passer au second plan le but pédagogique de notre association.

» La votation populaire de juillet provoqua parmi nous une certaine amertume qui, il faut le dire, n'a pas été entièrement dissipée par le résultat du vote des 24 et 25 février. Nos traitements sont maintenant stabilisés et quelque peu améliorés, il est vrai ; mais on sent que la lutte n'est pas terminée et que le peuple neuchâtelois est loin d'être unanime à nous accorder de bon cœur ce qui nous est dû.

» La question de notre orientation syndicale par notre affiliation à la V.P.O.D. a provoqué de sérieux remous au sein de la S. P. N. Elle n'est pas encore résolue et chacun sent l'importance de la décision qui sera prise. Notre section a discuté de cette grave question dans plusieurs séances qui furent toutes empreintes du meilleur esprit. Nous formons le vœu qu'aucune décision ne soit prise hâtivement et sans mûre réflexion, et surtout nous souhaitons que la solution qui sera adoptée ne porte aucune atteinte à la bonne marche de la S. P. N. »

Et M. Jeanneret de conclure avec l'espoir que continue de régner parmi nous le même esprit de compréhension et d'entente.

W. G.

DEMISSIONS

La Chaux-de-Fonds. Mlles **Micheline Béguin** et **Christiane Dedye** quittent l'enseignement pour se marier. Nous leur présentons nos meilleurs vœux.

M. Jules-Henri Vuilleumier prend sa retraite. Nous regrettons qu'aucun renseignement ne nous ait été communiqué au sujet de sa carrière pédagogique. Mais nous connaissons assez notre excellent collègue pour pouvoir rendre hommage à ses qualités de conscience, d'ordre, de méthode et à son amabilité toujours si cordiale. Il nous souvient du travail intense et extrêmement méticuleux qu'il fournit dans la préparation du Congrès des Montagnes neuchâteloises en 1936 dont il fut l'un des artisans les plus laborieux et appréciés. C'est une très sympathique figure qui disparaît de nos rangs. Que cet homme consciencieusement honnête et droit, cet ami, reçoive ici nos vœux chaleureux de longue et paisible retraite.

W. G.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

(7 juillet 1951)

Une séance supplémentaire était nécessaire pour le dépouillement des bulletins d'adhésion à la V.P.O.D. Voici les résultats exacts, à ce jour, dans l'ordre décroissant des % de réponses affirmatives. On trouvera entre parenthèses le % escompté sur la base de la consultation préalable des sections, en mars dernier :

Sections	Effectif actuel	Adhésions	Affiliés antérieurement à la VPOD	Non-adhésion	N'ont pas répondu	% d'adhésions
Le Locle	78	60	1	12	5	78 % (90)
Val-de-Ruz	32	23	0	1	8	71 % (80)
La Chaux-de-Fonds	80	49	4	14	13	66 % (90)
Neuchâtel	115	49	8	39	19	49 % (70)
Boudry	66	30	0	32	4	45 % (60)
Val-de-Travers	56	10	0	29	17	17 % (60)
Total	427	221	13	127	66	54 %

Ces résultats nous mettent donc en demeure de convoquer une assemblée constitutive de la section syndiquée de même qu'une assemblée générale de la S.P.N. pour la révision des statuts qui n'avait pu être votée le 26 mai. Cependant, à cause du retard dans la rentrée des bulletins, il est devenu impossible de réunir les intéressés avant les vacances. Cet ajournement inéluctable sera admis avec calme par les partisans puisque le dénombrement ci-dessus a tout lieu de les satisfaire.

Nous allons entrer prochainement dans la phase des réalisations et le travail ne manquera point.

— Le C.C., en outre, a désigné M. Chs Müller, maître de classe d'application à l'E.N., pour prendre part aux cours internationaux organisés par l'UNESCO et y représenter la S.P.R.

— A la demande du Comité romand, nous sommes priés d'examiner ce qui pourrait être fait chez nous pour donner une suite effective aux thèses votées au Congrès de Lausanne en 1950. La question sera soumise à la Commission d'études pédagogiques formée l'an passé et qui n'a pas encore fonctionné.

W. G.

HUMOUR

(absolument authentique)

1er avril 1950. Mlle R., une de nos meilleures institutrices du degré inférieur, pense qu'elle est bien en droit d'éprouver son petit monde. Elle a sous la main l'instrument tout trouvé : la photographie de la classe dont elle vient de recevoir la première épreuve.

— Mes enfants, on m'a remis la photo de notre classe. Mais, je suis navrée de vous le dire, imaginez que vous avez tous de longues oreilles comme ça...

— Oh ! M'selle, c'est un poisson d'avril !

— Voyez la photo. Il n'y paraît rien au premier abord. Mais, dès que vous la suspendrez à la paroi, vous verrez toutes les oreilles s'allonger. C'est que le photographe a mis derrière chacune de vos têtes un enduit qui provoquera cette chose étrange.

— Alors, les vôtres aussi, M'selle ?

— C'est là que vous êtes tout à fait dans l'erreur. Derrière mon portrait, le photographe n'a mis aucune matière qui puisse produire cet effet.

— Eh ! bien alors, c'est que le photographe a sûrement pensé qu'elles étaient déjà assez longues !

Ce qui prouve bien qu'il est difficile d'avoir le dernier mot avec les enfants d'aujourd'hui.

W. G.

JURA BERNOIS

NÉCROLOGIE

† **Jules Bourquin, 1872-1951.** Bon nombre d'amis et d'anciens collègues s'étaient réunis, vendredi 15 juin, autour de la tombe de **Jules Bourquin** pour rendre à ce serviteur de l'Ecole jurassienne le suprême hommage.

On remarquait notamment la présence de l'Ecole normale in corpore, qui avait tenu à marquer sa reconnaissance à son ancien maître ; et, devant la tombe béante, M. Guéniat, directeur, retraça les grandes lignes de la carrière du défunt :

De race paysanne, Jules Bourquin naquit à Sombeval, le 28 mars 1872 ; et si l'Ajoie était devenue plus tard sa seconde patrie, il n'en conserva pas moins, durant toute sa vie, cet esprit analyste, avide de clarté et d'explication rationnelle qui est bien l'apanage des gens du Vallon.

Remarquablement doué, il fut reçu à l'Ecole normale le 1er mai 1888, et en sortit diplômé le 8 avril 1892.

Après un stage dans l'enseignement primaire à Tramelan, il entreprit des études secondaires dans les mathématiques et les branches scientifiques à l'Université de Berne. Un trait particulier de sa belle formation est qu'il étaya sa culture scientifique par de solides études littéraires. Diplômé maître secondaire, il enseigne à ce degré à Corgémont, à Saint-Imier, et c'est en 1903 qu'il est nommé maître à l'Ecole normale, où on lui confie l'enseignement des sciences naturelles, de l'écriture et de la comptabilité.

On s'étonnera actuellement d'un tel assemblage de disciplines ! Physique, chimie, géologie, botanique, zoologie, comptabilité et écriture, voilà un enseignement bien pesant.

Pourtant, Jules Bourquin fit face durant 34 ans, soit jusqu'en 1937 — année où il prit sa retraite — à tant de difficultés réunies. Il connut dans son enseignement, comme tous les maîtres, des joies et des déboires, la reconnaissance et l'ingratitude.

On s'accorde à dire que ce professeur était une belle et intéressante personnalité, une brillante intelligence. Un homme droit, au jugement clair, ennemi de toute compromission.

Animé d'un sentiment très vif de sa dignité, il avait horreur des actes sectaires ou partisans et ne savait pas quémander les faveurs ; on appréciait son attitude courtoise d'honnête homme, en même temps d'homme d'honneur. Un tel homme ne pouvait vivre que sur son propre fond ; heureusement, celui-ci ne faisait pas défaut chez Jules Bourquin. Cet érudit, aux connaissances proprement encyclopédiques, maniait sa langue avec une admirable maîtrise. Il faisait partie de cette génération, hélas bientôt disparue, qui portait en elle le culte de la langue, bannissait toute expression triviale et considérait la « faute de français » comme une sorte de péché. C'était un scientifique très littéraire. Causeur disert, il charmait son interlocuteur, qu'il emprisonnait volontiers (un peu par jeu), dans les rêts d'une inextricable logique.

Les esprits qui s'y étaient laissé prendre l'accusaient volontiers de soutenir des paradoxes ! La vérité est que Jules Bourquin disséquait l'âme humaine fibre après fibre, et nous révélait, avec une désarmante lucidité, la vanité de nos mobiles, la misère de nos gloires, l'insuffisance de nos moyens... Un peu de pessimisme, mais fièrement porté.

Nous savons que les élèves de Jules Bourquin tirèrent profit de cette aptitude du maître à quitter le chemin battu de ses spécialités pour aborder les voies plus larges des problèmes généraux. Ils sont nombreux ceux qui lui savent gré de leur avoir ouvert des horizons par delà l'accumulation des indispensables connaissances. On peut donc affirmer qu'il donna un enseignement de culture.

Botaniste de grande classe, Jules Bourquin confectionnait avec ses élèves des herbiers qui, actuellement, suscitent l'admiration des normaliens. Homme à la connaissance précise, il publia en 1933, dans les Actes de l'Emulation, une *Flore du district de Porrentruy* qui est un merveilleux outil de travail. C'est là l'œuvre capitale de Jules Bourquin, l'œuvre de sa vie, qui absorba, à certaines époques, tous ses loisirs. Ce beau travail a sa place, à jamais, dans l'histoire botanique du Jura, à côté de l'*Enumération* de Jules Thurmann.

Cette spécialisation dans la « science aimable », qui l'avait mis en relation avec de savants botanistes de Zurich, Bâle et d'Allemagne, le conduisit à plusieurs découvertes dont la fameuse ronce « *Rubus Bourquini* », modeste plante de nos forêts qui portera à jamais le nom du botaniste distingué que fut Jules Bourquin.

Dans le domaine pédagogique, nous devons à ce maître un programme de réorganisation des Ecoles normales présenté, en collaboration avec Th. Mœckli, à l'assemblée extraordinaire de la S. P. J. à Delémont, en 1897, et un excellent Guide expérimental d'observations et d'expériences botaniques. Membre de la Société helvétique des sciences

naturelles, il publia diverses notices scientifiques dans maintes revues savantes, bon nombre d'articles sur l'histoire du Jura. Durant de longues années, il siégea au sein du Comité central de la Société d'Emulation, marquant par là son intérêt aux activités intellectuelles de notre pays jurassien.

Lors de l'introduction du système d'élection proportionnelle, il pensa que cette méthode amènerait plus de justice dans les joutes électorales, et mit généreusement son intelligence au service de la communauté. Il s'agissait alors de débrouiller les situations compliquées qu'entraînait l'application du nouveau système, et Jules Bourquin devint pour un temps le spécialiste de la question dans le Jura.

Jules Bourquin passa les années de sa retraite à se cultiver encore, aimant la lecture, les beaux livres, fidèlement entouré par une épouse dévouée et courageuse, heureux de voir un fils arriver à une situation qui, par delà sa personne, honore le Jura.

Après que M. Guéniat ait présenté les sentiments de compassion et les condoléances de tous à la famille du défunt, les élèves de l'École normale chantèrent avec beaucoup de cœur le « Chant de deuil » de B. Vuilleumier, et le prédicateur dispensa à chacun les consolations de la foi.

Gardons de notre ancien collègue Jules Bourquin le pieux souvenir que nous devons aux membres de la grande famille des éducateurs jurassiens « passés sur l'autre rive »... Que la terre lui soit légère !

FONDATION BERSET-MULLER

Maison de retraite pour instituteurs et institutrices

Une place est vacante au Melchenbühl près Muri, Berne. Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs et institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admission **jusqu'au 15 août** au président du comité de la Fondation : **M. F. Raaflaub, Berne, Selibühlweg 11**, avec les pièces suivantes : Acte d'origine, acte de naissance, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins vingt ans.

Le Comité de la Fondation.

COMMUNIQUÉ

Jeune fille libérée des écoles et désirant apprendre l'allemand dans une famille d'instituteur, avec 3 enfants, peut s'adresser chez K. Steiner-Bieder, Klingnaustr. 3, Bâle.

Les filles autant que les garçons sont ravies de recevoir « L'Ecolier Romand ». Elles participent nombreuses aux concours. Combien y a-t-il d'abonnées dans votre classe ?

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Musée vaudois des sapeurs-pompiers

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. Armes anciennes. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles.

Tél. 9 42 22

AUBERGE DU LAC DES JONCS SUR CHATEL-ST-DENIS

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades
Restauration, chambres et pension
Arrangements pour écoles
et sociétés

Tél. (021) 5 91 23

M. GENOUD

MONTREUX

Hôtel Terminus Buffet de la Gare

Meilleur accueil

Belle terrasse

*Arrangements pour écoles
et sociétés*

Téléphone 6 25 63

H. VOCK, dir.

HOTEL-RESTAURANT DU

RAISIN

VILLENEUVE

Restauration soignée à toute heure
Spécialité de poissons
Vins de premier choix
Prix modérés

Jardin à proximité du débarcadère

FAMILLE AMMETER

TÉL. 6.80.15

SALLES POUR SOCIÉTÉS ET COURSES D'ÉCOLES

Angle Terreaux - Chauderon - Lausanne

Le Cazillon

S. à r. l.

Bon goût

Bon marché

**GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL**

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets - Saut du Doubs

par grands bateaux modernes Pullman. Prix spéciaux pour courses d'école. Places - tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements: **Restaurant du Doubs** près du lac des Brenets,

tél. 3 30 79

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Nos VACANCES à prix réduit:

Lugano 1 semaine fr. 165.- La Suisse et les lacs italiens 1 semaine fr. 240.-
Flims 1 semaine fr. 170.- Venise 1 semaine fr. 255.-
Menton 1 semaine fr. 195.- Milan Florence Rome 9 jours fr. 260.-
Viareggio 1 semaine fr. 170.- Côte d'Azur en car 5 jours fr. 151.-

Déplacements, hôtels, repas, taxes, pourboires, tout compris

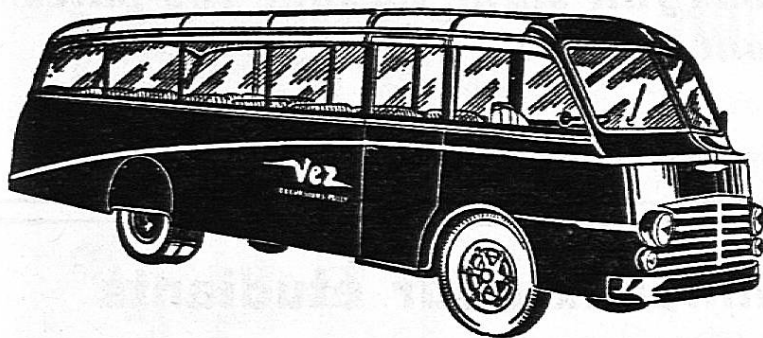
↳ Renseignements détaillés auprès de l'Agence

LAVANCHY & Cie S. A.

16, Place St-François

LAUSANNE

Téléphone 26 32 32

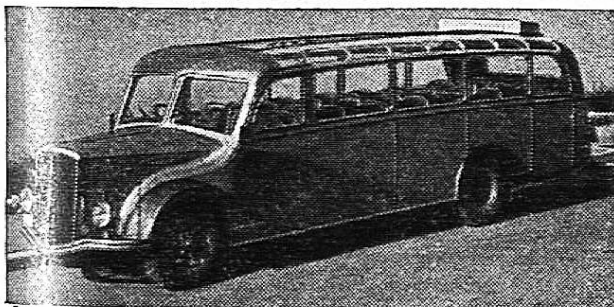


CARS DE 27 ET 30 PLACES

Prix spéciaux
pour
écoles et instituts

VEZ & Fils
EXCURSIONS
PULLY

Tél. 28.25.02



AUTOCARS
Montreux-Excursions S. A.

Prix spéciaux
pour écoliers

MONTREUX
Tél. 6.22.46

**COURSES D'ÉCOLE
EN AUTOCAR**

Adressez-vous à

M. LEBET, CHEXBRES

Tél. 5.80.70



Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE
DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



TOP L'INDICATEUR DE CUISSON

(concentré végétal pur délicatement aromatisé)

vous fait signe lorsque vos pâtes sont cuites!

Gratuit avec chaque paquet de spaghettis Rollux

Pâtes de Rolle

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

Ils se marièrent, eurent beaucoup d'enfants...

et vécurent heureux dans cet appartement
sympathique et confortable, meublé avec
soins par les Grands Magasins ➔

Depuis 33 ans
Succès par la qualité
Prix toujours modérés

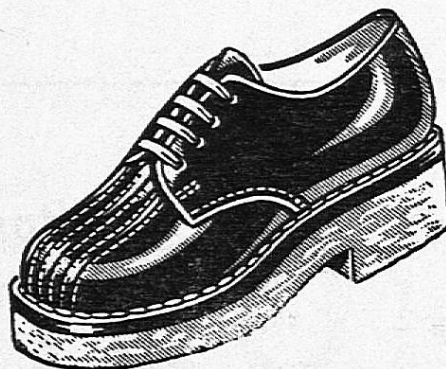


Demandez notre modèle EDOUARD

*En rindbox brun, épaisse semelle crêpe
une chaussure d'enfants très robuste*

27/29	30/35	36/39
21.80	24.80	28.80

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.



WAF - AARAU

**TOUS TABLEAUX
POUR L'ENSEIGNEMENT**

Noir ou vert foncé - MAT
RÉARDOISEMENT de vos tableaux

**APPAREILS nouveaux de suspension
pour cartes géographiques, plans,
dessins, etc.**

Représentant exclusif en Suisse romande

A. Aviolat - Genève

6, rue J. J. de Sellon
Tél. (022) 3.11.19/2.30.59 - Cp. ch. I. 6641



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

ABONNEMENTS DE LECTURE

AU BLE QUI LEVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois

port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

Consommez nos excellentes spécialités

BAR-FERMIÈRE

rue St-Laurent 19 - Lausanne - rue St-François 10





Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

**LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 209 millions

ECOLE PRATIQUE EMILE BLANC

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

**STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES**

Ouverture du Cours Ecole: 10 sept. à 14 heures. Durée: 3 - 6 mois ou plus.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

MONTREUX, 28 juillet 1951

LXXXVII^e année — N° 27

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



MACK Papetier du Dôme

est installé définitivement

1, RUE ENNING

LAUSANNE

TÉL. 22.06.55

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 22 17 15

lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Un vêtement...

H. **BERGER** S.A.

LAUSANNE
Haldimand 1

... habille bien

FABRIQUE DE DRAPS ET VÊTEMENTS H. BERGER S.A., Eclépens

E. RITZMANN & FILS, PRILLY 42 route de Cossonay
TÉLÉPH. 24.82.79

Fabrique de mobilier scolaire vaudois réglable

Modèle déposé: 78.006 - Demandez offres et renseignements